





## CARTE DU TERRITOIRE



**SERVICE COMMUNICATION**  
Tél. 04.92.31.27.52 • 1, Place de la République,  
04200 Sisteron

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Daniel Spagnou, Président

**PHOTOGRAPHIES**  
Services de la CCSB, sauf mention contraire

**RÉDACTION**  
Matthieu Aucomte et Équipe de direction

**CONCEPTION, GRAPHISME, MISE EN PAGE**  
Autrement Dit Communication, Sisteron  
Tél. 04.92.33.15.33

**IMPRESSION**  
Imprimerie Nouvelle, Sisteron  
Tél. 04.92.61.05.34

**DIFFUSION**  
APACS • Sisteron • Tél : 04.92.34.62.93

**TIRAGE**  
15.000 exemplaires

Dépôt Légal : 2017-08  
Imprimé sur papier PEFC  
Prochain numéro : été 2018

# 2 : sommaire

## CARTE DU TERRITOIRE

## ÉDITO ET SOMMAIRE\_P 3



## LA VIE LOCALE\_P 4-5 :

- Soutien à la ruralité
- Services à la population

# ÉDITO

## : édito

Chères habitantes, Chers habitants,

Il y a presque un an jour pour jour, la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch était créée. Depuis, nous nous sommes attelés aux dossiers les plus délicats mais aussi les plus importants pour développer ce territoire et défendre votre qualité de vie : le tourisme, les parcs d'activités, le service aux communes, et tant d'autres. Dans ce premier numéro un dossier spécial est consacré à l'environnement et au traitement des déchets ménagers. Vous pourrez ainsi découvrir l'ensemble de ce pôle et les dernières décisions sur la fiscalité d'enlèvement des ordures ménagères.

Je vous invite à découvrir dans ces pages de notre magazine, le bilan de cette première année sur les dossiers les plus importants. Vous rendre compte de notre action est important car il s'agit de votre quotidien et, en tant que président, j'y apporte un souci particulier.

Je vous invite également à consulter régulièrement notre site internet, pour suivre les actualités de votre collectivité !

Bonne lecture et surtout, bonnes fêtes de fin d'année en famille.

Daniel Spagnou,

Président de la Communauté de  
Communes du Sisteronais-  
Buëch

## **Interview** **président\_P 6-7**



**AU FIL DES COMMUNES :**  
**PORTRAIT D'UN HABITANT**  
**DE LA CCSB**  
FABRICE GAUTIER  
DU DRIVE FERMIER\_P 8



**9** **TOURISME**

**DOSSIER CENTRAL :**

**LE PÔLE**  
**ENVIRONNEMENT\_P 10-11**  
**DÉCRYPTAGE**



**Panoramique\_P 12-13**

**DÉVELOPPEMENT**  
**ÉCONOMIQUE\_P 14**

**ET EN 2018 ? URBANISME**

**15**

## SOUTIEN À LA RURALITÉ : PLUS ON PARTAGE, PLUS ON POSSÈDE !

*L'intercommunalité, c'est avant tout la mise en œuvre d'une politique territoriale visant à accompagner et à soutenir les communes dans leurs actions quotidiennes auprès de leurs habitants. Pour cela le pôle « Aides aux communes » a été créé.*

### AIDER LES COMMUNES, POURQUOI FAIRE ?

Depuis le regroupement des 62 communes, les élus communautaires ont choisi de garder, en particulier pour les petites communes, le lien de proximité qui unit les usagers avec leur maire et leurs conseillers municipaux. Pour cela, des services qui existaient déjà dans les anciennes communautés de communes, ont été conservés et élargis au nouveau territoire : le service secrétariat de mairie et les services techniques aux communes. Aujourd'hui c'est un des services les plus sollicités par les petites communes.

### POLYVALENCE DES TÂCHES ET DES INTERLOCUTEURS

Les secrétaires de mairies assurent des tâches polyvalentes au sein de plusieurs mairies dans la semaine. Leur domaine d'intervention est large et leurs interlocuteurs sont nombreux : les élus, les services communaux, l'intercommunalité et, plus directement, les usagers. Les mairies étant le premier lieu de lien avec les habitants, les secrétaires ont un rôle primordial d'écoute et de conseil pour guider les administrés vers les services dédiés (comme par exemple les Maisons de Services Au Public). Les agents techniques mis à disposition des communes contribuent, de leur côté, à l'embellissement des villages, à leur entretien

(églises, fontaines), ainsi qu'à la réalisation de petits travaux de maçonnerie, de menuiserie, d'aménagements... leurs compétences sont vastes.

### PÔLE « AIDE AUX COMMUNES » : DES SERVICES MAIS SURTOUT DE L'ENTRAIDE

Le pôle travaille de concert avec le Pays Sisteronais-Buëch afin de trouver les financements pour les projets communaux, il s'agit d'une aide technique précieuse, face à la complexité du montage des dossiers. D'autre part, via le Service d'Information Géographique (SIG) du Pays, le pôle va débiter la collecte de données sur le terrain (réseaux d'eau, éclairage...). Cela offrira aux communes une information plus précise ce qui leur permettra d'agir plus rapidement pour leurs futurs travaux.



Fontaine de Lachau entretenue avec l'aide des agents techniques.



Journée de télédéclaration à la MSAP de Serres.



Crédit photo : Shutterstock

## SERVICES À LA POPULATION : MAINTENIR LE SERVICE PUBLIC À LA CAMPAGNE

*Depuis le mois de janvier, la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch assure la continuité du service public sur de nombreux sujets.*

### FAIRE PLUS AVEC MOINS

En parallèle des villages qui s'unissent autour de domaines biens spécifiques, comme entre Eourres et Barret-sur-Méouge avec la création d'une bibliothèque intercommunale, les élus communautaires ont la volonté de continuer à offrir un service public de proximité et de qualité. Dans un contexte de raréfaction des aides de l'État, la CCSB a recours à l'utilisation de prestations de services et de mutualisations.

### LES MSAP : L'ACCÈS AUX DROITS DES CITOYENS

Les Maisons de Service Au Public sont des lieux labellisés par l'Etat et gérés par la Communauté de Communes. Au nombre de 5 dans le Sisteronais-Buëch, elles permettent à l'intercommunalité de garder la proximité avec ses concitoyens. Leurs missions premières : offrir un lieu d'écoute, instaurer un climat de confiance et de lien social pour les personnes en difficultés dans les démarches administratives complexes.

La mutualisation des services de l'Etat (CAF, Pôle emploi...) au sein des MSAP permet de renforcer la qualité des interventions car les agents sont formés à la dématérialisation administrative et bénéficient d'un réseau de partenaires institutionnels. Ils apportent donc une aide personnalisée en fonction de la problématique : retraite, handicap, impôts... Ainsi, dans un avenir très proche, les MSAP deviendront le guichet unique d'accès aux services publics et donc d'accès aux droits des citoyens.

### SERVICES À LA POPULATION : LES CLÉS DE LA SOLIDARITÉ

Le pôle « Services à la population » permet d'être le relai avec les citoyens via les MSAP. Celles-ci ont des organisations différentes en fonction des spécificités du territoire : à Sisteron la MSAP est intégrée au Centre Communal d'Action Sociale créant une véritable synergie d'aide sociale et d'animation. À Valdoule, elle met à disposition un espace multimédia, une agence postale, une bibliothèque et une salle pour le déroulement des activités : les habitants en collaboration avec l'agent de la CCSB ont ainsi pu se réunir en club de lecture, partageant goûters et discussions. À l'initiative de la collectivité des animations sont menées auprès des jeunes et des seniors : ce fut le cas à Serres du 13 au 17 mars avec la semaine pour l'emploi. L'objectif était de créer des interactions entre les usagers, les partenaires et la collectivité.

L'intercommunalité, bien consciente du rôle essentiel des MSAP renforcera le réseau sur son territoire. C'est dans cette perspective que s'est déroulée le 28 novembre le comité de pilotage commun aux 5 structures

regroupant pour la première fois les partenaires des départements 04-05.

**19 500**  
PASSAGES ANNUELS  
DANS LES MSAP

**< 30** PARTENAIRES  
INSTITUTIONNELS

### FICHE D'IDENTITÉ DU PÔLE « SERVICES À LA POPULATION » :

LIEU : **SERRES**

NOMBRE D'EMPLOYÉS : 8



### : PAROLE D'ÉLU M. TENOUX

*L'accès aux services publics via le numérique est une chance pour nos territoires ruraux, mais il ne doit pas se faire au détriment de la relation humaine. Apporter de l'aide à nos concitoyens permet de créer de l'emploi et de palier à la désertification rurale, avec le développement de plus de MSAP, nous souhaitons créer de nouveaux services, comme la télé-médecine notamment.*

**Notre inter-communalité doit avancer sur deux pieds : le soutien aux communes et les services à la population.**

**DANIEL SPAGNOU**  
PRÉSIDENT DE LA CCSB



## : interview

### **QUASIMENT UN AN APRÈS VOTRE ÉLECTION À LA PRÉSIDENTIE DE LA CCSB, QUEL PREMIER BILAN POUVEZ-VOUS EN TIRER ?**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous sommes passés de 7 communautés de communes à une seule avec 7 territoires différents, des écarts de populations considérables, des applications de compétences très disparates. Heureusement, nous avons travaillé en amont pour anticiper au mieux. Cette année, le travail a été en grande partie consacrée à l'harmonisation fiscale, à l'organisation de nos services puisque nous comptons maintenant presque 100 agents et surtout, nous avons appris à travailler ensemble, les 20 membres du bureau et les 93 Conseillers communautaires. En 2018, nous poursuivrons le débat que nous avons aussi engagés sur les compétences avec une question toute simple : quelle stratégie et quels projets pour notre territoire voulons-nous défendre ?

### **QUEL RÔLE LE MAIRE GARDE-T-IL DANS CE GRAND ENSEMBLE ?**

Avant d'être Président, je suis d'abord et avant tout le maire de Sisteron. Je suis viscéralement attaché à cette mission. L'intercommunalité ne se construit pas dans une salle feutrée mais dans la prise en compte de toutes les particularités qui la compose. J'ai entrepris une tournée des communes, en commençant par les Hautes-Alpes, pour aller à l'écoute des conseils municipaux, recueillir leurs attentes et connaître leurs projets. La mutualisation et le soutien aux petites communes sont des demandes récurrentes. C'est ensemble que nous construirons une communauté de communes ambitieuse.

### **LA MUTUALISATION DES MOYENS, EST-CE SI ÉVIDENT ?**

L'un des bienfaits indiscutables de la fusion est la possibilité que de Rosans à Turriers, en passant par Lachau, tout le Sisteronais-Buëch profite des compétences d'un personnel qualifié. La plupart des communes de notre intercommunalité sont souvent pourvues d'un seul agent, faute de moyens. Aujourd'hui, par convention, elles



Visite de la commune de Moydans le 19 avril 2017, en présence de Gérard Tenoux (1er Vice-président de la CCSB), Marie-José Dufour (maire de Moydans) et de son conseil municipal.



Le Bureau de la Communauté de Communes.

## AVEC LE NOUVEAU GOUVERNEMENT, QUELS IMPACTS SONT À PRÉVOIR POUR LA CCSB ?

Notre inquiétude réside dans la baisse du nombre de contrats aidés qui peut lourdement pénaliser les collectivités. En plus, la suppression annoncée de la taxe habitation va rendre encore plus dépendantes les collectivités des dotations de l'État. Nous restons très vigilants. En 2018, le service intercommunal de l'Application du Droit des Sols va monter en puissance pour compenser le désengagement de l'Etat dans l'instruction des documents d'urbanisme. Ce sera un coût pour les communes et l'intercommunalité mais encore une fois, nous offrirons aux habitants de la CCSB et aux commune une qualité de service supérieure.

## DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SUBISSENT DE PROFONDES TRANSFORMATIONS. QU'EN SERA-T-IL EN 2018 ?

Nous allons exercer une nouvelle compétence imposée par la loi qui est la gestion des milieux aquatiques, dites GEMAPI. Jusqu'à aujourd'hui, l'État et les collectivités géraient ensemble l'entretien des rivières et la prévention des risques de crues. À partir du 1er janvier, seules les intercommunalités auront cette compétence. La spécificité de notre territoire est entre autres d'être bercée par la Durance, le Buëch et l'Aygues. Ce qui fait notre richesse patrimoniale créera aussi d'importants coûts à supporter par la collectivité. En outre, nous continuons à préparer l'intégration obligatoire en 2020

des compétences eau et assainissement, en gardant espoir que le Gouvernement revienne avant la fin de l'année sur ce transfert.

## DE NOMBREUSES CRITIQUES SE SONT ÉLEVÉES CONTRE LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES. QUELLES ACTIONS AVEZ-VOUS MISES EN PLACE ?

C'est vrai que nous avons vécu un été difficile dans le ramassage des ordures ménagères. Ce n'est pas la conséquence d'une mauvaise gestion mais de l'accumulation de problèmes conjoncturels comme des pannes de véhicules ou des absences de personnels. Ainsi, nous avons lancé un audit complet du service des déchets pour le rendre plus efficace et moins coûteux. La gestion des ordures ménagères représente un budget de plus de 5 millions d'euros. Le conseil communautaire a voté l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères afin de sécuriser les recettes de ce budget, faire des économies de personnels et surtout, créer de l'équité fiscale.

peuvent bénéficier d'agents techniques pour effectuer des petits travaux, de secrétaires de mairies en remplacement ponctuel, etc. Nous souhaitons que le service aide aux communes aillent encore plus loin avec par exemple, la mise en place d'achats groupés. Ce qui est bon pour les communes, est bon pour nos concitoyens qui profitent d'un service de bien meilleure qualité.

## ET JUSTEMENT, QUELLES POLITIQUES METTEZ-VOUS EN PLACE À DESTINATION DE NOS CONCITOYENS ?

Notre intercommunalité doit avancer sur deux pieds : le soutien aux communes et les services à la population. L'année 2018 permettra de clarifier notre action puisque les compétences exercées par les anciennes communautés de communes étaient différentes, dans leur contenu et dans les modalités d'exercice nous devons donc tendre vers une harmonisation. Nous disposons d'un maillage très solide de Maisons de Services Au Public (MSAP) qui offrent un service de très grande qualité. Nous devons aller encore plus loin et innover, grâce au développement numérique notamment. C'est également un souhait de l'Etat, nous répondrons donc présents pour conserver cette indispensable présence des services publics en milieu rural.



## DRIVE FERMIER :

# LES PETITS EXPLOITANTS PRENNENT LES DEVANTS

*La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch a la chance de disposer du premier drive fermier de la région PACA, grâce au dynamisme de Monsieur Fabrice Gautier. L'objectif est de créer un développement économique local, permettant de découvrir et d'apprécier les produits de notre territoire et de saison. Rencontre avec son créateur.*



### POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER S'IL VOUS PLAÎT ?

Je suis Fabrice Gautier, j'ai 30 ans et j'habite au Bersac. Je me suis installé en 2011, j'éleve des poules pondeuses en agriculture biologique. Je suis associé

avec ma compagne, Lauranne Bellet.

### POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CE QU'EST LE DRIVE FERMIER ?

C'est un système de distribution novateur puisqu'il est ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7, tout en garantissant des produits frais directement depuis la ferme.

### COMMENT VOUS EST VENUE CETTE IDÉE INNOVANTE ?

Nos clients, que je remercie de leur confiance, venaient régulièrement taper à la porte du poulailler pour acheter leurs œufs frais. Mais au niveau sanitaire, afin de ne pas apporter de pathologies à nos poules, la législation nous interdit de faire entrer des personnes étrangères à l'élevage dans le bâtiment. Nous avons donc dû trouver une solution pour contenter nos clients. C'est là que nous est venue l'idée !

### ÉTAIT-CE COMPLIQUÉ À METTRE EN PLACE ?

Dès le départ les réactions ont été très hétérogènes. Certaines personnes étaient emballées par l'idée, quand d'autres disaient que c'était la plus grosse « connerie » de notre vie. C'était donc un peu flou. Mais nous avons été soutenus et encouragés à ce moment-là par le Pays Sisteronais-Buëch et le Département des Hautes-Alpes.

### COMMENT CELA FONCTIONNE AU NIVEAU LOGISTIQUE ?

Un système de casiers réfrigérés, en dessous de 4° pour les viandes et produits laitiers. Un système de casiers climatisés en 10 et 15° pour les fruits et légumes. Et un à température ambiante pour les produits secs. Un automate est relié aux 116 casiers qui acceptent tous les moyens de paiement. Nos téléphones sont connectés aux casiers et à l'automate, nous alertant en temps réel si un casier est vide, s'il n'y a plus de monnaie ou une infraction. Les consommateurs ont aussi la possibilité de passer commande en ligne et récupérer leur produit sur place.

### QUELS SONT LES AVANTAGES POUR LES AGRICULTEURS ?

Cela nous permet de proposer au consommateur des produits frais sortis directement de nos exploitations. Les produits changent avec les saisons et le rythme de vie des animaux. Actuellement vous ne trouverez plus de yaourts de brebis par exemple, parce qu'elles sont tarées. Il y a également le contact avec les clients qui est très agréable. De plus, ce système ne nécessite pas la présence constante d'une personne, ce qui est très arrangeant lors des périodes où les charges de travail sont importantes. Plus personnellement encore, cette solution permet d'apporter un petit plus à l'économie locale et donc de dynamiser un territoire que j'adore.

### ET POUR LES CONSOMMATEURS DU DRIVE ?

Etre servi n'importe quand et disposer de produits extra frais, même en dehors des horaires d'ouverture et jours fériés compris.

### PENSEZ-VOUS QUE LE DRIVE PEUT NUIRE À LA RELATION ENTRE LE CONSOMMATEUR ET LE PRODUCTEUR ?

Non car il y a souvent une présence, il y a même des jours où on y est jusqu'à 30 fois ! Et puis, le consommateur a évolué aussi. Des fois nous passons 30 mn à discuter, des fois il va simplement nous dire bonjour et retirer sa commande. Nous avons sur place toute une communication qui présente les agriculteurs et les produits, donc là-dessus c'est clair que le drive ne nuit pas. Les scandales alimentaires auxquels nous assistons en ce moment, eux, sont nuisibles.

### SI UN AGRICULTEUR HÉSITE, LUI CONSEILLER-VOUS DE SAUTER LE PAS ?

Je lui dirais de ne pas hésiter mais en ayant conscience des contraintes. Il faut savoir répondre présent quand on vous appelle à 2h du matin, où les lendemains de fête comme le jour de l'an, qui allez savoir pourquoi est notre plus grosse journée. Mais c'est un système qui fonctionne très bien et même au-delà de nos espérances.



### PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

EARL Œuf Bio Buëch, Plan de Guire 05700 Le Bersac  
Tél. : 06 89 28 88 82. [www.drive-fermier05.fr](http://www.drive-fermier05.fr)



## TOURISME : LE SISTERONNAIS- BUËCH DISPOSE D'UN POTENTIEL UNIQUE

En janvier dernier les Offices Intercommunaux de Tourisme ont été mis en place. Deux offices ont ainsi été créés : celui de « Sisteron-Buëch » comprenant l'offre touristique du Laragnais, du Sisteronais, du Serrois, du Rosanais, de l'Orpierois et de l'Oule qui fonctionne désormais de manière coordonnée, et celui des « Hautes Terres de Provence », marque déposée, en charge de l'Est du territoire (ex-Communauté de Communes de la Motte-du-Caire Turriers), qui vient compléter l'offre avec le Géoparc Unesco, la Via Ferrata et les Rochers qui parlent.

Cette marche commune a pour but de faire de nos spécificités des atouts et d'offrir une meilleure visibilité touristique à l'ensemble de notre espace : cela est possible grâce à notre situation géographique exceptionnelle, à proximité de Marseille, Grenoble et Valence.

Cette nouvelle organisation reflète l'importance du tourisme pour l'intercommunalité. Il s'agissait donc de mettre rapidement en place une nouvelle stratégie. Base de loisirs, sites d'escalades, monuments, sites de randonnées et de baignades... Désormais la même communication sera mise en place dans tout le territoire. Les hébergeurs partenaires seront par exemple répertoriés dans tous les supports de communication et dans toute l'intercommunalité.

Grâce à l'appel à projet Espace Valléen « Terres de Provence, Terres de Rencontres », auquel la CSSB a candidaté, c'est l'ensemble de l'offre touristique du territoire qui est vouée à être renforcée. Objectif : développer la fréquentation tout au long de l'année, grâce à la valorisation de ses richesses patrimoniales. Ce programme est financé par l'Europe, l'Etat et la Région PACA.

Pour cette première année, le pôle tourisme a constaté un renouvellement de la clientèle avec les visites des allemands, italiens et espagnols. Ceci grâce à la politique volontariste de la CCSB : des tables d'orientations ont été posées comme à Gisors et Valavoire, les bureaux d'accueils ont été modernisés et le territoire a accueilli des compétitions internationales, comme au site d'envol de Chabre, en juillet dernier.



### FICHE D'IDENTITÉ DU PÔLE « TOURISME » :

LIEU : **SISTERON**

6 BUREAUX D'ACCUEIL :

**Laragne** : 04.92.65.09.38  
[www.tourisme-laragne.fr](http://www.tourisme-laragne.fr)

**Orpierre** : 04.92.66.30.45  
[www.orpierre.fr](http://www.orpierre.fr)

**Rosans** : 04.92.66.66.66  
[www.rosans.com](http://www.rosans.com)

**Serres** : 04.92.67.00.67  
[www.buech-serrois.com](http://www.buech-serrois.com)

**Sisteron** : 04.92.61.36.50  
[www.sisteron-tourisme.fr](http://www.sisteron-tourisme.fr)

**Hautes Terres de Provence** :  
04.92.68.40.39  
[www.sisteron-a-serreponcon.com](http://www.sisteron-a-serreponcon.com)



### MOT DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU TOURISME M. DURANCEAU

*Le tourisme a une importance non-négligeable en termes de retombées économiques pour le territoire. C'est pour cela que notre stratégie repose sur une augmentation des fréquences des séjours. La taxe de séjour va*

*permettre de financer nos projets comme l'Espace Valléen, et de développer notre ambition touristique.*

**C'est  
aujourd'hui  
que l'on  
construit  
demain.**



Crédit photo : pixabay - raftot cyclé.

*La CCSB a la volonté d'inscrire son action dans le respect et la protection de l'environnement, autour d'opérations liées à la gestion des rivières, à la mise en œuvre d'un plan climat énergie ou encore au travers du ramassage et du tri des déchets. Focus sur cette dernière compétence en lien avec votre qualité de vie.*

## **Le pôle environnement : 4 services pour maintenir la qualité de vie.**

### **LE PREMIER SERVICE CONCERNE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLABLES...**

...comme le verre, le papier, les cartons et emballages. Depuis la création de la CCSB il a fallu harmoniser 7 fonctionnements de ramassage différents. Jusqu'ici 7 budgets et 7 politiques de financements différents étaient en vigueur. Pour cette année 2017, le « statu quo » avait été décidé. Cela signifie que les anciens fonctionnements ont été conservés pour faciliter la mise en place de la fusion, tout en assurant le ramassage et le traitement des déchets au sein de l'intercommunalité. Pour 2018, les élus ont voté un nouveau mode de financement pour le ramassage des déchets : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière, soit la moitié de la valeur locative du logement, ajoutée à un taux fixe décidé par l'intercommunalité. Néanmoins, la CCSB a décidé de plafonner cette valeur locative, pour limiter une hausse trop importante. Les avantages sont nombreux : elle est progressive en fonction du logement, mensualisable et récupérable

au travers des charges locatives pour les propriétaires.

En parallèle de cette décision, une étude sera lancée pour rationaliser et améliorer encore le fonctionnement. Pour les agents de la CCSB il sera dès lors possible de se consacrer à l'optimisation du service, puisque l'Etat sera en charge du prélèvement de la Taxe.

### **DEUXIÈME SERVICE : LA GESTION DES DÉCHETTERIES EN PARTENARIAT AVEC LES ÉCO-ORGANISMES**

Avec les déchetteries de Rosans, Orpierre, Ribiers, Barret-sur-Méouge, Clamensane, Serres et Lazer, ce sont 7 déchetteries qui sont implantées sur le territoire. Elles permettent d'accueillir de nombreux déchets différents (déchets spéciaux, batteries, piles, végétaux, bois, cartons...). Désormais les déchets mobiliers sont aussi acceptés (chaises, literie, meubles...). Les déchets qui y déposés sont recyclés et revalorisés, permettant une économie pour la CCSB.

Attention cependant, nos déchetteries ne reçoivent pas tous les types de déchets. Grâce à votre tri et à ces 2 services, la CCSB génère environ 200.000€ de recettes. Mais le coût de fonctionnement est de 5 millions d'euros.

### **Contacts déchetteries :**

**ORPIERRE** : 06.87.53.36.97  
**ROSANS** : 06.08.37.94.68  
**RIBIERS** : 04.92.62.24.65  
**BARRET** : 04.92.43.81.86  
**CLAMENSANE** : 07.89.07.86.35  
**SERRES** : 04.92.67.13.54  
**LAZER** : 04.92.65.26.17

### **TROISIÈME SERVICE : LE SITE D'ENFOUISSEMENT DE SORBIERS**

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) à Sorbier est un site d'enfouissement constitué de plusieurs tranches appelées « alvéoles ». Il permet de répondre au problème de l'accumulation de déchets non recyclables que l'on retrouve dans les conteneurs des ordures ménagères. Les alvéoles sont construites de manière à contenir un certain volume de déchets. Elles sont aménagées pour assurer un stockage adéquat de ceux-ci et canaliser le liquide appelé Lixiviat. Les alvéoles du site de Sorbiers sont imperméables grâce à une superposition de matériaux comprenant des mélanges de couches naturelles comme l'argile, et des couches artificielles.

### **DERNIER SERVICE, SENSIBILISATION ET PREVENTION Nous sommes tous concernés par la gestion des déchets.**

Au niveau local, la collecte des déchets est profondément liée aux usages des ménages. Le pôle environnement s'occupe donc aussi de la sensibilisation, pour que nous soyons tous plus écoresponsables. En triant, on agit pour la qualité de vie de nos villages, comme sur notre porte-monnaie. Moins jeter + mieux trier = on a tous à y gagner !

### **FICHE D'IDENTITÉ DU PÔLE :**

LIEU : **LAGRAND**

NOMBRE D'AGENT : **29 EN  
ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS**



## Petits conseils pour réduire le volume de vos poubelles :



### ACHETEZ MALIN ET SOYEZ VIGILANTS

Évitez les suremballages, privilégiez le vrac et produits locaux. Ayez toujours votre panier, sac cabas ou en tissu à portée de main !



« STOP PUB »  
Appelez un autocollant sur votre boîte aux lettres pour éviter les publicités indésirables.



### COMPOSTEZ

En moyenne les déchets fermentescibles représentent 30% de vos ordures ménagères ! Des composteurs à 10€ sont disponibles au siège de la CCSB à Sisteron et au Pôle Environnement à Garde Colombe !

### RECYCLEZ

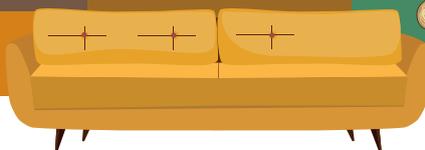
Les objets peuvent avoir plusieurs vies, déposez-les en déchetteries pour qu'ils puissent être revalorisés.

### BROYEZ

Une action pilote est en cours dans le Serrois par le biais du Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage\*. Un broyeur de végétaux y est disponible auprès des mairies partenaires.

### RÉ-EMPLOYEZ

Repensez, réparez ou donnez au lieu de jeter !



\*(TZDZG : programme qui vise à accompagner les collectivités territoriales qui s'engagent dans une démarche ambitieuse de prévention, de réutilisation et de recyclage de leurs déchets.)

## FINANCEMENTS ET DÉPENSES

Le financement est assuré essentiellement comme suit :

- Participation des usagers (redevance et taxe)
- La revente des matériaux recyclables collectés
- Les Eco organismes financeurs :



## Rafiot'cyclé : sensibiliser de manière ludique et pédagogique.

Événement devenu emblématique de l'engagement du territoire dans l'économie circulaire et l'environnement, « RAFIOT'CYCLE » est une façon de participer à la transition énergétique du territoire. Cette manifestation propose de manière créative d'être acteur du changement, au travers de gestes simples et ludiques, avec un message fort : tous ensemble, nous pouvons limiter notre impact sur l'environnement et le climat.

Tous les ans, les écoliers sont invités à participer cet événement. Une journée leur est entièrement dédiée car ils représentent la prochaine génération d'ambassadeurs du tri et de la réduction des déchets. → [www.rafiotcycle.com](http://www.rafiotcycle.com)

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2017 SONT :

- Poursuites des aménagements des points propres et des déchetteries
- Construction de l'alvéole 4 et gestion des biogaz sur le site de Sorbiers
- Broyage et Compostage



### PAROLE D'ÉLUS JEAN-LOUIS REY

Après une année de statu quo, la situation était compliquée. Le vote de la TEOM est une bonne nouvelle pour la solidarité de notre territoire. Il s'agira désormais d'apporter plus d'efficacité pour toutes les communes et de focaliser nos actions autour de la pédagogie du tri sélectif.

# Panoramique

Prise de vue depuis le sommet de Chabre, un lieu prisé pour le delta et le parapente.







## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : UNE SITUATION FAVORABLE AU COEUR DES ALPES DU SUD

*Dans le cadre de sa compétence Développement Économique, la CCSB assure la gestion, la commercialisation et l'entretien des Parcs d'Activités économiques de son territoire.*

### MISE EN ŒUVRE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE AU TRAVERS DES ZONES D'ACTIVITÉS

Représentant un mode d'implantation et d'emploi privilégié pour les entreprises, les Parcs d'Activités de la CCSB sont reliés à l'A51, permettant de rejoindre Marseille, Lyon, Grenoble à partir de 2h de route. Cela permet aussi la facilitation des transports logistiques. C'est en partie grâce à cette situation que le Parc de Sisteron Val-Durance s'est imposé comme le centre névralgique économique des Alpes du Sud. L'autoroute a permis d'entreprendre, il y a 25 ans, le début d'une politique ambitieuse et audacieuse. Aujourd'hui ce sont 1200 emplois générés pour 120 entreprises, des activités variées allant de l'agriculture au numérique et ayant pour certaines d'entre elles, un rayonnement national et européen. Le parc a aussi fait le pari du photovoltaïque : aujourd'hui il produit l'équivalent de la consommation annuelle de 13 000 habitants.

Une politique économique ne peut se construire que sur un territoire cohérent et suffisamment important pour pouvoir mobiliser les moyens nécessaires. Ainsi, la recette qui a fait le succès du parc de Sisteron sera appliquée à l'ensemble des parcs du territoire, mais chacun aura sa spécificité.

### LES PARCS D'ACTIVITÉS ET LES CENTRE-BOURGS : LES DEUX FACES D'UNE MÊME PIÈCE

Le développement économique cherche à renforcer l'avantage concurrentiel en s'appuyant sur les produits locaux phares (agneau de Sisteron et pomme des Alpes entre autre) et le patrimoine local de nos villages. Le lancement d'un Fond d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) sur l'ensemble du territoire permettra ainsi de répondre aux menaces pesant sur l'existence des services artisanaux et commerciaux de proximité. D'autre part, le territoire de la CCSB se trouve en Zone de Revitalisation Rurale ce qui permet aux entreprises qui s'y installent, de bénéficier d'exonérations fiscales sous certaines conditions, liées notamment à l'effectif et à la nature de l'activité.

### LES PARCS EN RÉSUMÉ :

- ➔ UNE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE ASSURANT LES BESOINS ANNUEL DE 13000 PERSONNES.
- ➔ ÉQUIPEMENT FIBRE OPTIQUE EN 2018.
- ➔ CENTRE NÉVRALGIQUE DES ALPES DU SUD ASSURANT PAR L'AUTOROUTE LA PROXIMITÉ VERS LES GRANDES VILLES.
- ➔ CROISSANCE POSITIVE ET DURABLE AVEC 4 ENTREPRISES NOUVELLES POUR UNE QUARANTAINE D'EMPLOIS PAR AN.

### FICHE D'IDENTITÉ DU PÔLE :

LIEU : **SISTERON**  
 NOMBRE D'EMPLOYÉS : **3**  
 CONTACT : **04 92 31 27 52**



### MOT DU VICE-PRÉSIDENT JEAN PIERRE TEMPLIER

*Le développement des parcs offre un appel d'air pour les centres-bourgs, permettant d'installer de nouvelles familles et donc par conséquent d'assurer la continuité des services publics.*



## Et en 2018... Urbanisme : des évolutions à prévoir !

### ADS : à quoi ça sert ?

Plusieurs types de construction ou d'aménagement sont soumis à « autorisation d'urbanisme ». Ce sont :

- Les Certificats d'urbanisme d'information (CUa)
- Les Certificats d'urbanisme opérationnel (CUb)
- Les Déclarations préalables (DP)
- Les Permis de construire (PC)
- Les Permis d'aménager (PA)
- Les Permis de démolir (PD)
- Les Autorisations de travaux (AT)



#### PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

Permanences du Bureau de Sisteron :  
04.92.31.27.52

*Suite au désengagement de l'Etat en matière d'Autorisations du Droit des Sols (ADS) prévu par la loi pour l'accès au logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR), la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch a proposé à ses communes membres de gérer un service commun ADS afin d'instruire les autorisations d'urbanisme.*

#### UN SERVICE CENTRALISÉ

Au 1er janvier 2018, la CCSB créera un service commun « Autorisation du Droit des Sols » basé à Sisteron. Une convention précise les champs d'application et les missions entre la CCSB et ses communes. Le service sera assuré par des instructeurs. Dans un souci de proximité, des permanences se tiendront dans les Maisons de Service au Public du territoire pour les usagers :

- Le premier vendredi du mois de 9h30 à 11h30 à la Motte du Caire
- Le deuxième mercredi du mois de 9h00 à 11h30 à Laragne-Montéglin
- Le troisième jeudi du mois de 14h00 à 16h30 à Serres

Des permanences seront également effectuées pour le public le mardi et le jeudi à Sisteron.

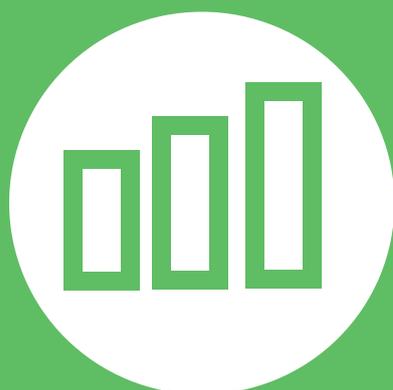
#### LES MAIRES SERONT TOUJOURS COMPÉTENTS.

Si l'instruction est réalisée par les services de la Communauté de Communes, les maires restent compétents pour délivrer les permis de construire. Les communes restent également le lieu de dépôt des documents d'urbanisme.

# DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

PACA THD a engagé des opérations de montée en débit et le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné sur le territoire de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

## MONTÉE EN DÉBIT



24

opérations de montée en débit déjà réalisées sur les 48 prévues à l'horizon 2020.

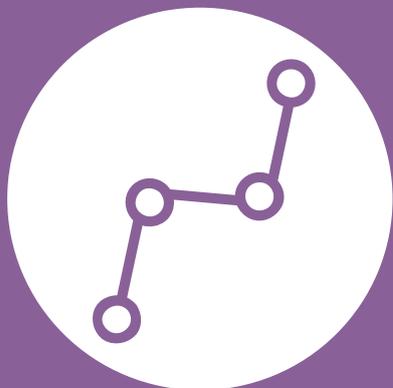
## DÉPLOIEMENT CHEZ L'ABONNÉ

8235

prises déployées assurant la fibre optique jusqu'à l'abonné sur 3 communes.



## SITES PRIORITAIRES



9

Sites prioritaires raccordés en fibre optique.